



La commune attire, la commune séduit !

Preuve en est de l'augmentation en 5 ans des acquisitions foncières.

Ce dynamisme foncier (35% d'augmentation entre 2015 et 2020) témoigne de l'attrait de la commune ; l'arrivée d'un lycée a été un véritable "booster" et le développement économique que connaît Châteaurenard séduit de plus en plus d'entreprises.



"Ce calcul peut être fait par les DIA, déclarations d'intention d'aliéner, que reçoit le service urbanisme" explique **Christian Allemany**, conseiller municipal délégué au foncier. "C'est un document fourni par le notaire à la signature d'un compromis qui permet à la commune de se substituer à l'acquéreur si le bien vendu a un intérêt pour cette dernière (Droit de Préemption Urbain). C'est donc

un bon repère pour évaluer les transactions, même si cela ne comprend pas les zones agricoles et les biens en lotissement"

Toutes sortes de biens sont vendus : du petit appartement dans le centre ancien à rénover à la propriété en campagne ; Il s'agit principalement d'achats pour y résider, suivis des maisons secondaires ou investissements locatifs.

Les acheteurs sont Châteaurenardais ou de villages voisins mais aussi d'autres départements ou de l'étranger pour les propriétés en campagne, d'une valeur importante.

Les projets neufs (type projet GARE avec 160 logements prévus) contribuent aussi à la dynamique foncière de la commune.

CENTRE ANCIEN :

propriétaires bailleurs ou occupants, profitez d'aides financières pour réhabiliter votre logement

Depuis plusieurs années, la commune s'inscrit dans un dispositif appelé l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain).

Il s'agit d'un programme de grande ampleur afin d'en faire un lieu convivial, agréable à vivre.

Plus de 70 logements déjà réhabilités ou en cours de réhabilitation !

Menée par le service urbanisme et transition écologique de la ville, l'association SOLIHA Provence et Maître Jean-Marc Noyer, avocat, en partenariat avec l'Etat (Agence Nationale de l'Habitat), le Département et la Région Sud, cette opération comporte 5 actions prioritaires : la poursuite de l'opération façade, des nouvelles aides d'amélioration de l'habitat, la mise en œuvre du permis de louer, la résorption de l'habitat indigne et des procédures d'utilité publique pour l'aménagement et la restructuration immobilière d'îlots.

+ d'infos : SOLIHA Tél. 04 90 49 84 79



ZOOM SUR LE PERMIS DE LOUER un outil au service de la collectivité.

Châteaurenard est la première ville de la Région Sud à l'expérimenter et à l'adopter. En complément du protocole de lutte contre l'habitat indigne, qui permet de condamner les propriétaires bailleurs indécents, le permis de louer s'applique au changement de bail et permet de vérifier si le logement est conforme aux différentes normes en vigueur (sécurité - notamment électrique, isolation et aération, hygiène et propreté) avant d'accueillir le futur locataire.

Bienvenue à Cédric Debès, nouveau chef de la police municipale

Après 6 années au service de la collectivité et 30 années au sein de la grande famille des policiers municipaux, l'heure est venue pour Eric Floquet, de rejoindre l'heureux clan des retraités.

Cédric Debès, son adjoint en poste depuis 20 ans, a pris au 1^{er} juillet, la tête du service.



La rubrique de la Conseillère Régionale

Merci aux électeurs qui m'ont permis le 20 et 27 juin d'être élue Conseillère Régionale, à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous la présidence de Renaud Muselier.

La Région Sud PACA compte 5 Millions d'habitants répartis sur 6 départements, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes Maritimes, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes. Son budget est de 2,5 milliards d'euros.

Nous sommes 135 élus, pour 6 ans, dont 89 dans notre Groupe "Ma Région d'Abord". Nous sommes répartis sur tout le territoire et rayonnons chacun dans le secteur où nous résidons. Je couvre donc le nord du Pays d'Arles. En fonction des besoins, de nos attributions ou de nos compétences, nous pouvons aller au-delà.

Je siége dans deux commissions : Finances, Administration Générale, Ressources Humaines, et commission Agriculture, Ruralité, Elevage, Forêt. De plus je suis membre titulaire du Conseil d'Administration de 7 Lycées dont celui de Châteaurenard. Le 27 août une commission lycée a permis de préparer la rentrée et d'évoquer la politique jeunesse. Un tiers du budget de la Région soit 758 millions d'euros est consacré à la jeunesse.

Enfin je suis membre du Conseil d'Administration de la SEMAREA qui a en charge les études de créations (6 lycées sont en projet).

L'Hôtel de Région est situé à Marseille, porte d'Aix. La Région emploie quelque 6000 salariés. La découverte de ce lieu est fascinante et son fonctionnement très organisé sont pour moi très motivants.

A titre personnel, être élue au Conseil Régional est à la fois une chance et un défi. C'est également un atout pour ma ville, car je n'oublie pas pour autant, mon rôle d'adjointe et la réalisation de tous nos projets communaux.



S. Ponchon
Conseillère Régionale